Image not found or type unknown

validité document du tribunal

Par **Val52**, le **17/06/2022** à **08:36**

Bonjour,

Mon fils à reçu en courrier simple son relevé de condamnation pénale sans cachet ni signature du tribunal, sur papier sans entête spécifique . Il est juste mentionné en bas du document "Pour extrait conforme, le greffier" "Edité le 7 juin 2022".

Le document est-il valide où est-ce qu'il y a un vice de procédure ?

Merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés